

Michel RAISON

Député de la Haute-Saône
Maire de Luxeuil-les-Bains

Madame Marie-Jeanne PHILIPPE
Recteur de l'Académie de Besançon
Chancelier des universités
10, rue de la convention
25000 BESANCON

MR / LL

Le 18 janvier 2010

Madame le Recteur,

J'ai pris connaissance des conclusions de la première étude sur les perspectives d'emplois et de formations liées à l'efficacité énergétique qui vient d'être publiée par le Pôle énergie Franche-Comté, en lien avec l'ADEME et la CAPEB.

Ce travail prospectif démontre que la rénovation du parc immobilier, dans un objectif d'économie d'énergie, peut créer 2 500 emplois dans notre région d'ici 2013. L'autre enseignement confirme la carence en personnels qualifiés, en particulier dans le contrôle de l'étanchéité des bâtiments de l'amélioration de leur performance énergétique ou dans l'éco construction.

Par ailleurs, au plan national, Mme Valérie LETARD, Secrétaire d'État chargée des technologies vertes et des négociations sur le climat, a lancé un plan de mobilisation des territoires et des filières des métiers de la croissance verte. Pour les seuls besoins du BTP, une estimation raisonnable atteint plus de 200 000 personnes formées par an, nécessitant la formation préalable de 10 000 formateurs.

Toutefois, au delà de l'inadéquation actuelle entre le niveau des besoins et celui de l'offre, il apparaît que la formation continue bénéficie d'un réel temps d'avance sur la formation initiale.

C'est la raison pour laquelle, de manière complémentaire aux actions engagées par l'AFPA ou les CFA, il m'apparaît essentiel que les lycées professionnels puissent aussi apporter une réponse aux opportunités que représentent les gisements d'emploi dits « verts ».

Au travers de cette approche, vous aurez compris que j'entends aussi prolonger nos réflexions de 2009 sur l'enjeu que constitue le renforcement de l'offre de formation et de l'attractivité des deux lycées luxoviens confrontés depuis plusieurs années à une baisse démographique.

Sur ce point, permettez-moi de faire une parenthèse pour solliciter auprès de vous des éléments d'explication sur le rejet de la demande de création d'un CAP « peinture » au Lycée Beauregard, en cohérence avec le Bac pro existant, alors que, dans le même temps, le CAP « maçonnerie » serait supprimé faute d'effectif suffisant.

Pour conclure, je considère que le Lycée Lumière et le Lycée Beauregard peuvent constituer, ensemble, un nouveau maillon du pôle Energie Franche-Comté qui se développe à Héricourt.

Je souhaite par conséquent savoir si l'État entend attribuer à ces deux établissements un rôle à leur mesure dans cet élan national, et le cas échéant, dans quelles conditions leur enseignement technique et technologique peut évoluer vers les métiers « verts » en offrant un parcours homogène du CAP au BTS.

Dans l'attente de vous lire, ou de vous rencontrer sur ce sujet, je vous prie de croire, Madame le Recteur, en l'assurance de mes salutations respectueuses.

Très respectueusement.



Michel RAISON

